

Au ministre Kotto,

Concernant le champ des Sœurs de Jésus-Marie : comme vous le savez, monsieur le ministre, il existe trois arrondissements historiques dans la grande région de Québec, Charlesbourg, Beauport et Sillery.. Depuis 2006 nous devons nous battre pour protéger celui de Sillery. Pourquoi nous, simples citoyens, devons-nous dépenser tant de temps et tant d'énergie pour protéger ce que notre gouvernement devrait protéger. Je ne comprends pas.

J'ai bien l'impression que quelque chose n'est pas clair dans ce dossier puisque le changement de zonage du champ des Sœurs de Jésus-Marie s'est fait en catimini, sans référendum. Je ne sais pas comment cela a pu se passer.

Ce que je sais par contre, c'est que nous avons la chance d'avoir sur le territoire, un site incomparable. Incomparable dans le sens qui ne peut se comparer à rien car le site est vraiment unique. Historique. Patrimonial. Magnifique. **Conservé dans son état d'origine.** C'est-à-dire *sans asphalte, sans poteaux électriques, sans réverbère, sans béton, sans rien pour briser le paysage.*

Un promoteur propose de construire des condominiums dans ce lieu unique. Or il y a déjà trop de condominiums dans la région. Et des terrains pour construire, il y en a encore plein *en dehors des zones historiques !!!*

Ce qui est rarissime par contre, c'est un espace vert en pleine ville. Ça c'est la rareté même. Ça c'est précieux. Faut-il vraiment être visionnaire pour s'en apercevoir ? Si c'est rare et précieux au vingt-et-unième siècle, imaginez au vingt-deuxième siècle et dans les siècles à venir !

De grâce monsieur Kotto, soyez visionnaire, et protégez ce lieu puisque vous en avez le pouvoir.

Esther Beaudet

Monsieur Kotto, ministre de la Culture et des Communications,

J'apprenais récemment qu'un plan de conservation est en préparation pour l'Île d'Orléans et qu'il sera prêt d'ici 2015. Bravo, mieux vaut tard que jamais. Certains diront qu'il aurait été extraordinaire de le présenter en 1915. Hélas, à l'époque nos élus n'avaient pas encore pris conscience de la richesse de notre patrimoine culturel et paysager. Heureusement les choses ont bien changé depuis. Désormais, nos élus connaissent pertinemment l'énorme richesse patrimoniale que constituent nos paysages et c'est précisément de paysage que je viens vous parler aujourd'hui, ou plus précisément de l'un d'eux : le champ des sœurs de Jésus-Marie.

Il est grand temps que ce champ devienne la propriété de la collectivité. Demeuré intact depuis les débuts de la colonie, comme le démontre la moindre fouille archéologique : le secteur est hautement historique. C'est un lieu de ces lieux magiques où la mémoire retrouve aisément les images de notre histoire.

Ce qui fait l'extraordinaire particularité de ce champ, c'est aussi son emplacement : à quinze minutes à peine de la colline parlementaire et des fortifications. Situé en plein cœur de l'arrondissement historique de Sillery, le lieu est magnifique, champêtre, bucolique. On se croirait transporté dans une toile de Marc-Aurèle Fortin : le parterre s'étend majestueusement, la vision est large, la vue rejoint Saint-Romuald, le pont de Québec, Lévis, et même l'Île d'Orléans à l'est tout en apercevant le fleuve ici et là. Au nord et au nord-ouest, une bordure d'arbres centenaires borde l'horizon. Quand la loi pour la protection des paysages a été adoptée, j'ai aussitôt pensé à ce pré qui méritait d'être préservé.

À ce promoteur qui planifiait candidement de défigurer ce pré centenaire en y faisant construire des condominiums, c'est sans hésiter que vous pourrez répondre, monsieur le ministre : « Désolé monsieur le promoteur, mais ce pré appartient au peuple Québécois. Son histoire est inscrite dans chaque motte de cette parcelle vierge. Ce lieu est trop précieux, c'est un

bijou, un trésor qui fait partie d'un legs que nous voulons laisser à nos petits- enfants. »

Et pour que vos paroles sonnent juste lorsque vous les direz, monsieur Kotto, je vous suggère une visite des lieux. Pas sur papier, non, ni sur votre écran. Je vous propose une visite réelle, à pied. Prévoyez une petite heure. Dites à votre chauffeur de vous déposer au bout du cul-de-sac de la rue Cardinal Persico et entrez dans le champ. Aventurez-vous le long de la falaise : un sentier naturel est tracé, formé des milliers de pas des promeneurs. Avancez jusqu'à la butte, et contemplez le paysage, avec le clocher de l'église Saint-Michel et la rive sud au loin, l'Île d'Orléans et les montagnes de Charlevoix à l'est. Vous verrez peut-être passer une barge, et des voiliers d'oies vous survoleront, selon la saison. Continuez, allez jusqu'au bout du pré, dépassez la ligne des grands arbres. Vous foulerez du trèfle, vous verrez des fougères dans le sous-bois, vous verrez des écureuils dans les chênes, vous entendrez des merles, et vous serez conquis. Vous comprendrez alors notre acharnement à défendre ce pré. Vous félicitez ceux qui ont travaillé au plan de conservation et qui ont porté à votre attention ce trésor national.

En revenant vers votre voiture, vous verrez la cour du CPE où les enfants s'amuse entouré d'un décor paisible, vous verrez le jardin communautaire où une cinquantaine de familles viennent cultiver leurs laitues et tomates, vous verrez le faubourg du vieux Sillery avec ses petites rues étroites.

Si nous, qui aimons ce pré et le fréquentons, sommes émus chaque fois de voir tant de beauté naturelle réunie en pleine ville, il est facile d'imaginer l'émotion d'un Torontois qui viendrait découvrir ce champ, facile d'imaginer les images qui circuleraient bientôt sur la toile dans tout le Canada, facile d'imaginer ces voyageurs étrangers qui raconteraient à leurs proches avoir marché dans un pré incroyable situé à Québec même, un pré rempli de fleurs naturelles. Car c'est aussi de cela qu'il s'agit, monsieur Kotto, d'intervention minimale. C'est-à-dire de laisser l'aménagement

naturel faire tout le travail. D'accord, aux abords du pré, quelques informations essentielles sur l'histoire du lieu, et c'est tout. Le reste, le sentier d'herbe verte, les boisés, la falaise, la butte, les marguerites, boutons d'or, épervière orangée, campanule, chicorée, la nature s'en chargera. Ces fleurs sont là depuis toujours, elles attendent juste qu'on leur donne la chance de fleurir.

Ah monsieur le ministre, en votant cette merveilleuse loi qui protège les paysages du Québec et à plus forte raison les paysages des arrondissements historiques, vous méritez notre reconnaissance car sans votre intervention, des lieux sacrés comme ce fameux champ aurait pu être dénaturés. Le promoteur dit que construire 350 condos ne changerait rien au lieu. Sacrilège ! C'est comme si on disait qu'ajouter deux boîtes de carton sur une table bien mise ne change rien à la table. Au contraire, ça change tout !!! Il faut être aveugle à la beauté pour penser ainsi.

Monsieur le ministre Kotto, s'il vous arrive de déjeuner avec des représentants de l'UNESCO, avec ces gens qui ont voté « oui » à la candidature de Québec ville du patrimoine mondial, vous serez fier de leur parler de la protection d'un Québec historique hors les murs, et madame Marois sera heureuse et fière elle aussi de ce champ autrefois réservé à une élite qui sera devenu un bien collectif, un patrimoine historique reconnu, protégé à jamais grâce au travail de son gouvernement. Et à votre confrère ministre des finances, dites-lui qu'investir dans un paysage c'est comme investir dans une toile de maître, la valeur va croissante. Rappelez-lui de notre part que créer des espaces naturels en pleine ville coûte cher, et qu'il vaut bien mieux préserver ceux que l'on a déjà car ce sont eux les trésors du vingt-et-unième siècle.

Esther Beaudet mars 2013